

**pour les entreprises de Trois-Rivières**



# TABLE DES MATIÈRES

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| CONTEXTE                           | 3 |
| À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?         | 3 |
| COMMENT TIRER PROFIT DE CE GUIDE ? | 3 |

## 1. GOUVERNANCE

|                                                                      |   |
|----------------------------------------------------------------------|---|
| 1.1 Le Développement durable au cœur des valeurs de votre entreprise | 5 |
| 1.2 Comité permanent en développement durable                        | 6 |
| 1.3 Politique de développement durable                               | 7 |
| 1.4 Évaluation annuelle du développement durable de l'entreprise     | 8 |

## 2. SOCIAL

|                                               |    |
|-----------------------------------------------|----|
| 2.1 Conciliation travail-vie personnelle      | 10 |
| 2.2 Programme de formation continue           | 11 |
| 2.3 Programme de santé et sécurité au travail | 12 |
| 2.4 Implication dans la communauté            | 13 |

## 3. ÉCONOMIE

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| 3.1 Économie circulaire                             | 15 |
| 3.2 Politique d'achat et d'approvisionnement locale | 16 |
| 3.3 Investissements stratégiques et durables        | 17 |
| 3.4 Modernisation des pratiques d'affaires          | 19 |

## 4. ENVIRONNEMENT

|                                        |    |
|----------------------------------------|----|
| 4.1 Gestion des matières résiduelles   | 21 |
| 4.2 Énergie                            | 22 |
| 4.3 Eau potable                        | 23 |
| 4.4 Réduction des gaz à effet de serre | 24 |

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| CONCLUSION                     | 25 |
| REMERCIEMENTS                  | 25 |
| RESSOURCES À CONSULTER         | 25 |
| QUI JOINDRE EN CAS DE BESOIN ? | 26 |

## CONTEXTE

Depuis octobre 2020, la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières est l'hôte d'un projet d'accompagnement des ICI (industries, commerces, institutions) en développement durable. Projet rendu possible grâce à la collaboration financière de la Ville de Trois-Rivières ainsi que le soutien précieux de la Fondation Trois-Rivières durable, il vise à rencontrer des ICI désireux de discuter de développement durable sous toutes ses formes et d'évaluer ce qui est déjà en place et ce qui peut être fait à court et moyen terme. C'est dans le cadre de ce projet que le présent guide a été créé, de manière à avoir un outil simple, clair et utile pour les entreprises de Trois-Rivières qui auront besoin d'une référence sous la main pour faire avancer leurs actions en ce sens.

## À QUI S'ADRESSE CE GUIDE

Que vous soyez une entreprise privée, une PME, un commerce, une institution scolaire, un restaurant, un organisme sans but lucratif, ce guide peut vous aider à cibler des actions sur mesure selon vos besoins, vos ressources et votre niveau d'implication désiré. Étant conçu pour vous donner de l'information rapide et simple, sans avoir de grands textes à lire, il s'adresse aux entreprises de tous les niveaux. Que vous soyez à vos débuts dans le domaine ou encore experts en la matière, il y aura certainement un ou deux conseils pouvant vous être utiles!

## COMMENT TIRER PROFIT DE CE GUIDE

Le guide comporte quatre (4) grandes sections comportant chacune quatre (4) sous-sections, de manière à vous diriger facilement et rapidement à la catégorie qui vous intéresse le plus. Dans chacune des sous-sections, des exemples concrets d'actions à poser vous seront proposés, accompagnés d'un indicatif budgétaire (\$) et d'un indicatif de temps requis pour l'implantation de la mesure (sablier). À noter que les sections sont les mêmes qu'utilise la Fondation 3R durable dans son programme d'accompagnement, de manière à simplifier la compréhension de l'entreprise qui se dirigera vers ce service éventuellement. La plupart des sections démontrent également l'exemple concret d'une entreprise d'ici ayant soit déjà mis en place l'action présentée ou encore ayant pour objectif de l'implanter prochainement. Cela peut également vous servir de contact afin d'échanger avec cette entreprise sur ses démarches et son cheminement.

Finalement, des ressources seront également disponibles à la fin du guide afin de vous diriger vers des articles, organismes ou encore programmes de subventions susceptibles de vous soutenir dans vos démarches. Bien entendu, il s'agit d'exemples, mais nous vous encourageons à aller plus loin dans votre démarche si vous y êtes prêts et il nous fera plaisir de vous soutenir pour y parvenir.

En cas de besoin, vous trouverez les coordonnées des personnes ayant contribué à la réalisation du guide à la dernière page, n'hésitez pas à communiquer avec eux!

Bonne lecture et surtout, ayez du plaisir dans l'application du développement durable à votre quotidien professionnel!

\$ Peu ou pas de budget nécessaire  
 \$\$ Budget raisonnable  
 \$\$\$ Investissement non-négligeable

⌚ Très peu de temps requis  
 ⌚⌚ Prévoir quelques heures  
 ⌚⌚⌚ Prévoir des jours

1

# GOUVERNANCE



# 1.1 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES VALEURS DE L'ENTREPRISE



## ACTION A

\$ ⌘ ⌘ ⌘

### Décisions et choix cohérents avec les concepts du développement durable

Le développement durable doit se faire ressentir dans les décisions et les choix de l'entreprise au quotidien, et ce de manière naturelle. Idéalement, il faut éviter que les clients ou les membres se posent la question à savoir si une décision est conforme ou non avec les principes du développement durable, ce dernier doit devenir un mode de vie.



## ACTION B

\$ ⌘

### Transparence dans les actions quotidiennes de l'entreprise

L'entreprise doit être fière de mettre de l'avant son implication au développement durable et se montrer ouverte dans ses actions en ce sens. Le plus de transparence possible crée une plus grande confiance des clients ou des membres.



## ACTION C

\$ ⌘

### Incorporation du développement durable dans les valeurs de base de l'entreprise

Idéalement, l'entreprise incorpore dans sa description, sa mission et ses valeurs, au moins un concept de développement durable clairement décrit. Il s'assure ensuite que cette valeur soit présente dans ses gestes et actions.



**Le collège Laflèche souhaite réfléchir et faire un choix éclairé à chaque occasion de remettre un cadeau ou un souvenir à ses étudiants, mais également à ses visiteurs. Pour y arriver, des choix locaux, sans emballage, durables et/ou équitables sont priorisés. On parle par exemple de gourde réutilisable, d'ensemble zéro déchet ou encore de bandelette de détergent écologique. Une belle façon de propager une des valeurs clés du collège !**

## 1.2 FORMATION D'UN COMITÉ PERMANENT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



### ACTION A \$ XXX

#### Choisir des employés intéressés et impliqués pour la formation du comité

Pour que le comité soit actif et viable à long terme, il doit être composé d'employés motivés pour qui la participation à ce dernier ne soit pas une tâche parmi d'autres. Vous devez sélectionner soigneusement vos membres et assurer un suivi avec eux.



### ACTION B \$\$ XXX

#### Embauche d'une ressource dédiée à temps plein en développement durable

Lorsque possible, il est bien plus avantageux pour une entreprise d'avoir un employé permanent dédié au développement durable, qu'uniquement des employés engagés à titre d'intérêt personnel. Cela permet une constance, un développement et une rigueur à long terme pour faire avancer concrètement l'entreprise dans ce domaine.



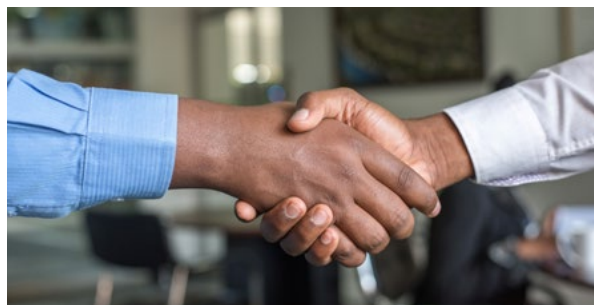
### ACTION C \$ XX

#### Rencontres régulières du comité et implication de la direction de l'entreprise

Une fois qu'un comité est mis en place, il est impératif que la direction y prenne part le plus souvent possible et s'assure de s'y impliquer et de veiller à la bonne forme de ce dernier. Le comité ne doit pas être une entité à part dans l'entreprise, mais bien partie prenante de celle-ci.



## 1.3 POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTERNE



### ACTION A

\$ \$\$\$

#### L'entreprise s'allie à des experts en développement durable pour la rédaction d'une politique

Avoir une politique en développement durable est un atout majeur pour une entreprise. Celle-ci devrait être rédigée en collaboration avec des experts du domaine, lorsque l'entreprise n'a pas de spécialiste en ce sens dans son équipe. De nombreuses ressources sont disponibles pour offrir cette aide.



### ACTION B

\$ \$\$

#### Une mise à jour régulière de la politique est appliquée

Une politique, surtout en développement durable, se doit d'être mise à jour régulièrement, idéalement tous les ans. Ce domaine évolue constamment et à grande vitesse, ce qui peut avoir un impact important sur le contenu de la politique, d'où l'importance de la maintenir à jour, sans quoi elle peut rapidement devenir désuète.



### ACTION C

\$ \$\$

#### Implication de la direction dans la rédaction de cette politique

Encore une fois, la direction se doit d'être impliquée concrètement à la rédaction de cette politique puisqu'elle dictera de nombreuses actions de l'entreprise. Afin qu'elle soit conforme aux valeurs véhiculées par l'organisation et que son application soit concrète et dans les normes, la direction se doit d'y être impliquée, et ce même si des experts ont contribué.

### CAPSULE INFO

La Ville de Trois Rivières s'est dotée d'un programme de certification en développement durable afin de reconnaître publiquement les organisations qui intègrent à leur quotidien de bonnes pratiques en ce sens. 3 catégories sont disponibles, soit jeune pousse, arbre et forêt, selon votre niveau d'implication.

La Fondation Trois-Rivières durable est gestionnaire de cette certification, il vous suffit de les contacter pour devenir vous aussi un ambassadeur dans la catégorie vous correspondant le mieux!

## 1.4 ÉVALUATION ANNUELLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENTREPRISE



### ACTION A

\$ 88

#### Dresser une liste des points forts et faibles en développement durable

L'évaluation annuelle permet d'analyser les points forts et les points à améliorer en termes de développement durable. Cela permet à l'entreprise de s'autoévaluer selon ce que la politique décrète, les actions menées, les valeurs véhiculées, etc.



### ACTION B

\$ 88

#### Exercice de priorisation des actions

Après avoir fait une rétrospective de la dernière année, l'évaluation annuelle permet de regarder vers l'avant, notamment en pratiquant l'exercice de la priorisation des actions. Cela doit se faire en équipe avec la direction et les employés, afin que tous puissent être au courant des priorités et surtout, des moyens envisagés pour parvenir aux objectifs ciblés.



### ACTION C

\$ 88

#### Discussion sur l'évaluation annuelle

Il est impératif que la direction rassemble ses employés au moins une fois par année pour discuter de l'évaluation annuelle du développement durable dans l'entreprise. Cela permet de renforcer les liens entre l'équipe de direction et les employés, de motiver ceux-ci dans l'atteinte des objectifs et de démontrer l'importance accordée à ce volet.



2

**SOCIAL**



## 2.1 CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE

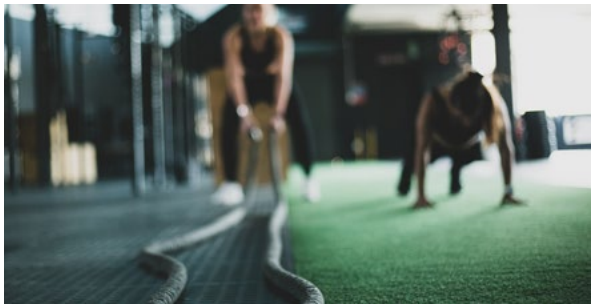


### ACTION A

\$ XX

#### Offrir une flexibilité d'horaire et/ou une politique de télétravail aux employés

Concilier la vie personnelle et le travail est désormais une pratique courante. Pour y parvenir, l'entreprise peut offrir un horaire flexible en fixant des balises de plages horaires (ex : entre 7 h et 18 h) ou encore en étant ouverte au télétravail ou du moins à une formule hybride (présence et télétravail).



### ACTION B

\$ XX

#### Offrir une allocation pour la pratique d'activité sportive aux employés qui le désirent

Un autre moyen d'offrir un certain équilibre est d'offrir une compensation financière pour la pratique d'un sport ou d'une activité physique. Simple à gérer (uniquement besoin d'une preuve d'inscription), cela permet d'encourager de saines habitudes de vie et ainsi veiller au bien-être des employés de l'organisation.



### ACTION C

\$ XX

#### Établir une relation de confiance et d'autonomie entre la direction et les employés

Offrir une conciliation entre travail et vie personnelle demande d'avoir une relation de confiance entre la direction et ses employés. Cela se crée au fil du temps en laissant l'employé faire ses preuves et en débutant la relation du bon pied. La communication et le respect sont sans aucun doute les deux aspects les plus importants pour y parvenir.



**Le Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières/MRC des Chenaux est une organisation à valeur humaine où la qualité du service client passe d'abord par la disponibilité de corps et d'esprit des membres de son équipe. L'entreprise encourage ses collaborateurs à ÊTRE des humains inspirés, créatifs et accessibles en permettant à chacun d'eux un équilibre de vie. Parce qu'être heureux au travail n'est pas un plus, c'est une nécessité !**

## 2.2 PROGRAMME DE FORMATION CONTINUE OFFERT AUX EMPLOYÉS



### ACTION A

\$\$ XXX

#### Établir une offre de formation diversifiée aux employés

Pour un employé, avoir la possibilité d'assister à des formations dans son domaine est extrêmement gratifiant. Il est important que l'offre soit diversifiée et touche de nombreux sujets différents, tout en étant en lien avec le domaine où l'employé évolue. Les institutions scolaires comme les cégeps et la formation continue offrent habituellement un bel éventail de choix.



### ACTION B

\$\$ XXX

#### Soutenir l'avancement des employés dans leur cheminement professionnel

Par le fait d'offrir un choix de formation aux employés, cela leur permet non seulement d'élargir leurs champs de compétences, mais également d'envisager de gravir les échelons au sein de l'entreprise, en développant de nouvelles expertises.



### ACTION C

\$\$ X

#### Offrir un montant pour des fins de formation ou encore une formule de cumul de temps

Afin d'éviter que la formation ne soit possible qu'à certaines personnes en ayant les moyens, il est impératif que l'entreprise offre un soutien financier pour celles-ci ou encore une formule de cumul de temps, afin que les employés n'aient ni à déboursier ni à rattraper le temps passé en formation.

## 2.3 PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



### ACTION A

\$ XXX

#### Effectuer l'inventaire des risques et dangers pour les employés

Avoir une politique de santé et sécurité au travail est un incontournable pour une organisation. Elle permet notamment de dresser l'inventaire des risques et dangers potentiels pour les employés et peut aussi inclure tout ce qui est lié aux risques environnementaux (ex : utilisation de produits dangereux).



### ACTION B

\$ XX

#### S'assurer que la politique est mise à jour régulièrement

La politique doit être mise à jour de manière régulière afin de s'assurer que le contenu est toujours d'actualité et conforme aux réalités des employés. Cela demande une implication de la direction afin d'effectuer les changements, le cas échéant, et d'avertir les employés de cette démarche.



L'entreprise Groupe Somavrac s'est dotée d'une politique de santé, sécurité et environnement depuis déjà de nombreuses années. S'occupant de la manutention d'une grande variété de produits, il est impératif pour eux de protéger à la fois leurs employés ainsi que l'environnement.



## 2.4 PARTICIPATION À DES INITIATIVES LOCALES



### ACTION A

\$ XX

#### Pratiquer le bénévolat en équipe

Rien de plus bénéfique que de faire du bénévolat en équipe! Il suffit de choisir un organisme qui rejoint les valeurs de vos employés et de proposer un bloc d'heures en tant que bénévoles. Cela renforce les liens entre les collègues, tout en agissant concrètement pour une bonne cause. N'hésitez pas à partager ce bon coup sur vos réseaux sociaux!



### ACTION B

\$ XX

#### Tenir un kiosque lors d'événements sans but lucratif

Se faire connaître et partager les réalisations de l'entreprise est toujours bénéfique. Une bonne façon de le faire est de tenir un kiosque lors d'événements festifs ou professionnels regroupant les citoyens et/ou le milieu des affaires. Pensez à concevoir votre kiosque de manière la plus écoresponsable possible!



### ACTION C

\$ XX

#### S'impliquer dans un programme local

De nombreux programmes locaux sont disponibles pour soutenir diverses causes et il peut être très bénéfique pour une entreprise de s'y impliquer. À titre d'exemple, un traiteur pourrait offrir ses repas non-réclamés à un programme qui redonne aux personnes démunies.



**Le Centre sportif Alphonse-Desjardins (CSAD) est très impliqué socialement à Trois-Rivières. Outre l'accessibilité qui fait partie de leurs valeurs afin de favoriser l'accès à des infrastructures de qualité aux gens de la région, l'organisme participe également au club loisir afin d'offrir gratuitement des places non-comblées à des gens défavorisés.**



3

ÉCONOMIE



## 3.1 ÉCONOMIE CIRCULAIRE



### ACTION A

\$ XX

#### Les extrants de l'entreprise sont utilisés comme intrants chez d'autres

C'est le principe de l'économie circulaire! Permettre une 2<sup>e</sup> vie à un produit quelconque, tout en permettant à une chaîne d'entreprises d'éviter des achats inutiles. À Trois-Rivières, Environnement Mauricie est l'organisme spécialisé dans ce domaine et peut vous aider à trouver un bon maillage pour votre entreprise et ses produits.



### ACTION B

\$ X

#### Partage des locaux, ressources et équipements de l'entreprise

Ne pas être les seuls à utiliser votre espace bureau ou encore vos équipements est une façon de redonner au suivant. Il est parfois possible pour une organisation de partager ses biens, ce qui diminue les coûts et crée une belle relation d'entraide avec une entreprise tierce.



### ACTION C

\$\$\$ XXX

#### Application des principes de l'écoconception dans les procédés de l'entreprise

Pour une entreprise qui crée des produits, appliquer l'écoconception, soit le respect du développement durable dans toute la chaîne de production, est un geste énorme pour l'environnement. On y retrouvera, entre autres, une réduction des GES, une utilisation de produits certifiés écologiques, une économie d'eau potable, etc.

## 3.2 POLITIQUE D'ACHATS ET D'APPROVISIONNEMENT LOCAL ET ÉCORESPONSABLES

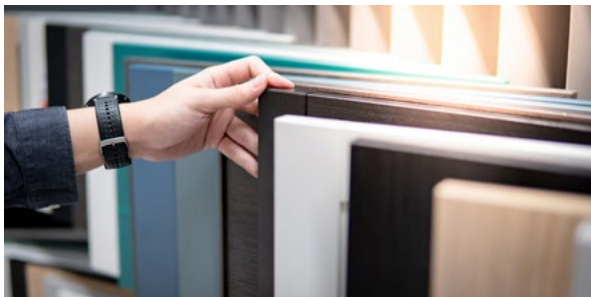


### ACTION A

#### Choisir des fournisseurs locaux et certifiés en développement durable

Par la rédaction d'une Politique d'achats et d'approvisionnement, il est possible pour une entreprise de s'assurer que ses fournisseurs soient locaux et idéalement certifiés en développement durable. Cela permet d'encourager des entreprises de notre région et ainsi veiller à un bon équilibre économique.

\$ X



### ACTION B

#### Prioriser des choix écoresponsables lors de l'achat de matériaux

Une entreprise qui doit se procurer des matériaux de diverses natures a le choix d'opter pour des versions plus écoresponsables que d'autres. Il suffit d'en discuter avec le fournisseur en question. À titre d'exemple, une peinture sans combustibles organiques volatiles, la paille, le bois ou encore l'acier recyclé sont des options écoresponsables à prioriser.

\$\$\$ XX



### ACTION C

#### Encourager les clients de votre entreprise à perdurer le processus local

On ne le dira jamais assez, sensibiliser et encourager les gens à modifier leurs comportements est souvent la clé pour avoir un changement concret. En tant qu'entreprise impliquée dans le développement durable, vous êtes les mieux placés pour partager l'information à vos clients. Proposez-leur des alternatives à leur consommation habituelle, parlez d'entreprises locales et soyez fiers de votre politique en ce sens!

\$ X



La boutique Aroma Si se spécialise dans le zéro déchet et favorise l'achat local. De par ses fournisseurs, elle encourage les petites entreprises locales en leur offrant une place de choix dans son commerce. Le principe des 3RV (réduction, recyclage, réutilisation, valorisation) est également appliqué à tout ce qui est possible de l'être dans cette boutique naturelle unique.

## 3.3 INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET DURABLES



### ACTION A

\$ ⌘ ⌘ ⌘

#### Utilisation de subventions gouvernementales

Des subventions existent pour aider les entreprises à s'engager dans un processus de développement durable. Celles-ci permettent parfois de mettre en place une nouvelle technologie plus verte, de se procurer du matériel écologique ou encore de soutenir un projet complet que l'entreprise désire réaliser (étude d'impact ou de faisabilité, etc.).



### ACTION B

\$ ⌘ ⌘

#### Faire le choix de fonds écoresponsables

Pour une entreprise qui le désire, investir dans des fonds écoresponsables pour gérer ses profits, est un geste très significatif. Cela démontre qu'une réflexion approfondie a été faite quant aux choix de l'entreprise, même ceux moins visibles pour le grand public.

**SPA**  
Mauricie

La SPA Mauricie a rénové entièrement ses locaux dans le but de maximiser le bien-être de ses pensionnaires à quatre pattes et de ses employés ainsi que pour rendre le bâtiment le plus innovant possible. Développement de grande envergure, ce projet fut un investissement durable à tous les points de vue.



## 3.3 INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES ET DURABLES



### ACTION C

\$ 88

**Les choix et décisions de l'entreprise ont un impact positif sur la création d'emplois**

Que ce soit par l'économie de coûts en faisant des choix écologiques ou encore en mettant de l'avant ses actions qui à leur tour attireront des talents, l'organisme qui fait de bons choix en matière de développement durable peut en retirer des bienfaits concrets rapidement au niveau de l'employabilité.



### PROGRAMME ÉCLORE

En partenariat avec la Fondation Trois-Rivières durable et Innovation et Développement économique Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières a lancé son projet Éclore fonds environnement Trois-Rivières en août 2020. Il devient le levier financier qui permet aux citoyens, aux entreprises et aux organismes de jouer un rôle de premier plan dans l'accomplissement des objectifs de la Politique de développement durable de la Ville de Trois-Rivières. Deux sous-programmes s'adressent aux entreprises spécifiquement, soit le programme d'économie durable (PED) et le programme de réduction et captation des gaz à effet de serre (PROGES).

## 3.4 MODERNISATION DES PRATIQUES D'AFFAIRES DE L'ENTREPRISE



### ACTION A

\$\$\$ XX

#### Devenir membre d'un regroupement d'affaires

Être membre d'un regroupement dans le milieu des affaires est toujours une excellente façon de réseauter, de se faire connaître et donc d'augmenter ses possibilités d'affaires. De nombreux regroupements sont en place à Trois-Rivières, vous en trouverez quelques-uns dans la section *références* de ce guide.



### ACTION B

\$\$\$ XXX

#### L'entreprise est engagée dans un processus de certification

Que ce soit une certification pour le contrôle de la qualité comme ISO 9000 ou encore un programme de performance tel que LEED, dès qu'une entreprise débute son cheminement pour acquérir une telle certification, elle est déjà en processus vers une nouvelle étape en développement durable.



### ACTION C

\$\$\$ XX

#### Participation à des colloques scientifiques et techniques

Nombreuses sont les possibilités de participer, à titre de partenaire, kiosque ou simplement visiteur, à des colloques ou congrès sur le thème du développement durable et tout ce qui en découle. Les choix sont nombreux et cela apporte non seulement une visibilité à l'entreprise, mais aussi une acquisition de connaissances non négligeable.



CHAMBRE  
COMMERCE  
+ INDUSTRIES  
TROIS-RIVIÈRES

La CCI3R a grandement évolué au cours des dernières années en termes de développement durable. Certifiée 3RDurable, compensant les déplacements de ses invités dans ses 4 plus grands événements de l'année, ayant une ressource à temps plein pour conseiller les entreprises en ce sens et ayant investi dans l'achat de verres réutilisables pour ses événements, on peut dire que la Chambre avance à grands pas et ne cesse de s'améliorer !

4

# ENVIRONNEMENT



## 4.1 GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



### ACTION A

\$\$\$\$XX

#### L'entreprise dispose ses résidus dangereux de manière conforme au règlement

Toute entreprise générant des produits dangereux se doit de respecter la réglementation quant à la disposition de ceux-ci. Des entreprises spécialisées dans cette gestion existent pour soutenir les employeurs en ce sens. Bien que cela engendre des frais, il est impératif que ce dossier soit pris au sérieux pour la sécurité de l'environnement.



### ACTION B

\$XX

#### Application du principe des 3RV

Réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation représentent le principe des 3RV qui, le plus souvent appliqué possible, a un impact significatif sur la quantité de matières résiduelles créées. Prendre le temps de réfléchir au réel besoin de créer cette matière ou de lui donner une seconde vie est un grand pas vers l'avant!



### ACTION C

\$XX

#### Abolition de certaines matières à usage unique

L'entreprise peut bannir certains objets à usage unique au profit de réutilisables comme la vaisselle non-jetable, les sacs écologiques plutôt que plastiques, les bouteilles d'eau réutilisables ou encore le café sans capsule. La direction peut d'ailleurs offrir comme cadeau de bienvenue une gourde ou une trousse zéro déchet aux nouveaux employés.

L'entreprise Bois Franc Myrador recycle et réutilise l'acétone utilisée lors de la fabrication du bois grâce à deux machines à cet effet dans l'usine. En résultent ensuite des boues contaminées qui sont récoltées par l'entreprise Véolia, afin que tout soit conforme aux normes environnementales. Le respect de l'environnement est donc au cœur de cette manœuvre!

### CAPSULE INFO

Psst! Rendez-vous dans la liste de références en fin de guide pour suivre les étapes d'implantation d'un programme de récupération et de recyclage des matières organiques à votre entreprise!



## 4.2 ÉNERGIE



### ACTION A

#### Achat d'appareils électroefficaces (Energy Star)

\$ X

S'assurer que les électroménagers de l'organisation sont certifiés Energy Star. Que ce soit le micro-onde, le lave-vaisselle, la laveuse ou la sècheuse, ces appareils sont conçus pour utiliser moins d'énergie que leurs concurrents. La facture d'électricité prouvera d'ailleurs ce fait!



### ACTION B

#### Achat et installation de bornes de recharge pour voitures électriques

\$\$\$ X

Offrir la possibilité aux employés de venir au travail avec leur voiture électrique encourage certainement cette pratique. Il est donc très intéressant que l'entreprise investisse dans un tel achat.



### ACTION C

#### Utilisation d'une énergie propre pour le chauffage du bâtiment

\$\$\$ XX

Choisir une alternative au chauffage électrique est non seulement une façon de maximiser nos efforts environnementaux, mais aussi une façon de se démarquer. L'énergie solaire ou éolienne peuvent être des choix pertinents à prendre en compte.



**Métro Fournier utilise la chaleur diffusée par les réfrigérateurs pour chauffer les planchers de certaines portions du magasin.**

**Dans le même ordre d'idées, l'air frais généré par ces mêmes appareils est diffusé vers le plafond afin d'éviter de chauffer inutilement l'air ambiant. Une façon logique de maximiser l'énergie du bâtiment!**

## 4.3 GESTION DE L'EAU



### ACTION A

\$\$ ⌘

#### L'entreprise a valorisé l'alternative à l'eau embouteillée

Qu'est-ce qui rend l'utilisation d'eau embouteillée si attirante? La fraîcheur de celle-ci? Son goût? L'entreprise est invitée à se poser la question puisqu'à Trois-Rivières, l'eau du robinet est excellente à la consommation. Trouver une alternative comme l'implantation de buvettes ou une cuisine avec évier et verres réutilisables est essentielle.



### ACTION B

\$\$ ⌘

#### Mesures d'économie d'eau potable appliquées dans l'entreprise

Que ce soit des réducteurs de débits d'eau pour les robinets de l'organisme, des toilettes double chasse ou encore des compteurs d'eau, de nombreuses possibilités existent, et ce peu importe le niveau où l'entreprise est rendue dans ses démarches en ce sens. N'hésitez pas à indiquer l'implantation de ces mesures pour que vos employés et clients le remarquent!



### ACTION C

\$ ⌘

#### Utilisation de produits ménagers écologiques et biodégradables

En évitant d'utiliser des produits chimiques lors du ménage des locaux, vous évitez de contaminer les eaux usées. Il s'agit donc d'un geste simple ayant un impact significatif. De nombreuses gammes de produits ménagers écologiques et biodégradables existent.

## 4.4 RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE



Événements LD travaille à réduire les GES des événements en faisant un inventaire et en développant des mesures sur les autres aspects comme l'alimentation et la gestion des matières résiduelles.

### CAPSULE INFO

Le Marché volontaire du carbone d'Éclaire est un mécanisme d'échange de réduction de GES convertis en crédits carbone certifiés qui n'est pas lié à des obligations réglementaires. En d'autres mots, l'instauration de ce marché à Trois-Rivières dans le cadre d'Éclaire permettra à tous les citoyens, organisations et entreprises volontaires de contribuer à la réduction de GES à l'échelle locale.



### ACTION A

#### Encouragement au covoiturage et transport en commun

\$ X

L'entreprise peut créer une sorte de réseau entre ses employés pour valider qui peut offrir du covoiturage et qui peut en bénéficier. L'employeur peut aussi offrir des cartes-cadeaux pour des billets d'autobus afin d'encourager cette pratique. Offrir un incitatif est toujours gagnant dans de telles situations.



### ACTION B

#### Incitatifs au transport actif des employés

\$\$\$ XX

Il n'y a pas que des incitatifs financiers qui peuvent être offerts par l'employeur. L'installation de matériel pour faciliter la vie des employés venant au travail en vélo ou à pied est aussi très intéressante! Douches, vestiaires, support à vélo sont des options valables pour une telle action.



### ACTION C

#### Utilisation de produits ménagers écologiques et biodégradables

\$\$ X

En évitant d'utiliser des produits chimiques lors du ménage des locaux, vous évitez de contaminer les eaux usées. Il s'agit donc d'un geste simple ayant un impact significatif. De nombreuses gammes de produits ménagers écologiques et biodégradables existent.

## CONCLUSION

Nous espérons sincèrement que ce guide vous fût utile! Nous espérons aussi que vos actions en développement durable se sont vues bonifiées par les informations contenues dans le document. Afin que celui-ci puisse agir à titre de référence à long terme, une mise à jour de son contenu sera effectuée annuellement. De nouvelles actions seront mises de l'avant et de nouvelles entreprises pourront y figurer chaque année. Avec trois organisations partenaires à cette démarche, nous sommes confiants qu'une telle évolution est possible.

Le guide sera disponible sur les sites internet de la Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, de la Fondation Trois-Rivières durable, ainsi que de la Ville de Trois-Rivières.

N'oubliez pas de consulter la page de références plus bas ainsi que les coordonnées des personnes pouvant être rejointes en cas de questions ou de besoin de soutien en développement durable!

## REMERCIEMENTS

Ce guide n'aurait pas été aussi complet sans l'aide professionnelle de l'équipe de la Fondation 3Rdurable, de même que l'équipe de la Division environnement de la Ville de Trois-Rivières. Un merci tout spécial également aux ICI qui ont bien voulu laisser leur marque dans cette première version! Merci de votre participation, de votre collaboration et surtout, merci de participer à l'avancement du développement durable au sein de vos entreprises respectives. Finalement, un grand merci à l'équipe de Procréation graphique qui a su rendre le guide attrayant, simple et dynamique à consulter. Cela fait toute la différence dans son utilisation! Merci pour votre excellent travail, c'est un réel plaisir de collaborer avec vous!

## RESSOURCES À CONSULTER

- Fondation Trois-Rivières durable (certification DD, programme Éclore et marché du carbone) : [www.3rdurable.org](http://www.3rdurable.org)
- Recyc-Québec : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)
- Guide d'implantation de la récupération de la matière organique dans les entreprises : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/guide-implantation-mo-ici.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/guide-implantation-mo-ici.pdf)
- Ville de Trois-Rivières : [www.v3r.net](http://www.v3r.net)
- Environnement Mauricie : [www.environnementmauricie.com](http://www.environnementmauricie.com)
- Fonds Écoleader : [www.fondsecoleader.ca](http://www.fondsecoleader.ca)
- CCI3R : [www.cci3r.com](http://www.cci3r.com)
- Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD) : [www.faqdd.qc.ca](http://www.faqdd.qc.ca)
- Groupé Mauricie : [www.groupe-pe.org](http://www.groupe-pe.org)
- Certification LEED : [www.cagbc.org/CBDCA/CBDCAWeb/Programmes/LEED/CommercialInstitutional/systdevalLEEDCan/Systemesevaluatio.aspx](http://www.cagbc.org/CBDCA/CBDCAWeb/Programmes/LEED/CommercialInstitutional/systdevalLEEDCan/Systemesevaluatio.aspx)
- Certification ISO : [www.iso.org/fr/certification.html](http://www.iso.org/fr/certification.html)



## QUI CONTACTER EN CAS DE BESOIN ?

### **Myriam Beauchamp, M.SC.ENV**

Conseillère aux entreprises en développement durable  
Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières

1350, rue Royale  
C.P. 1045 (bureau 400)  
Trois-Rivières QC G9A 5K4  
819 375-9628  
[cci3r.com](http://cci3r.com)

### **Cindy Provencher**

Directrice  
Fondation Trois-Rivières Durable

819 379-4487, poste 1  
[cindy@3Rdurable.org](mailto:cindy@3Rdurable.org)

**PENSEZ  
VERT !**

**N'IMPRIMEZ CE GUIDE  
QUE SI VRAIMENT  
NÉCESSAIRE !**